

**DEVELOPPMENT LOCAL ENAFRIQUE :
Coopération décentralisée, et la microfinance
deux instruments d'appui du développement
des communautés de base.**

**Soukeyna Ndiaye Ba
Ancien Ministre
Directeur Exécutif de
INAFI International**

DEVELOPPEMENT LOCAL.

La notion de développement local fait appel à un système d'organisation de l'espace, des hommes et de la communauté dans son ensemble, en mettant en relation tous les secteurs du développement économique et social.

Il s'agit de penser à l'immédiat au futur, d'identifier les besoins des populations, de les organiser de trouver les ressources et les moyens nécessaires à la mise en place de programmes et d'activités qui à court moyen et long terme assurera un mieux être à l'ensemble de la communauté.

La planification locale ou régionale, renvoie à la notion de développement économique social et culturel, dans un espace donné.

Le développement local c'est le processus de transformation d'un territoire considéré d'un niveau de vie donné à un autre niveau jugé supérieur ? C'est-à-dire un niveau où la majorité de la population travaille dans des conditions meilleures que celle qu'elle avait précédemment. Une telle transformation suppose, la transformation par des effets combinés d'une croissance économique (production de biens et de services), d'une satisfaction correcte de la demande sociale et d'une bonne gouvernance. L'intervention de l'homme que ce soit les individus, les Etats, les collectivités est nécessaire pour rendre possible ces objectifs.

La Coopération décentralisée

La coopération décentralisée s'articule autour d'une décentralisation effective.

Le cas du Sénégal un des plus système décentralisation en Afrique. En effet la première commune du Sénégal date du 10 Août 1872 (St Louis et Gorée), suivi de Rufisque en 1884 et Dakar en 1887. De 1904

à 1960 La décentralisation s'est généralisée dans le pays, soit 34 communes de plein exercice au moment de l'indépendance.

En 1996, une nouvelle réforme a renforcé le pouvoir des Maires et celui des Présidents des Conseil ruraux et créé la région comme collectivité locale dotée d'une personnalité morale.

La coopération décentralisée est une solidarité entre les collectivités locales étrangères et africaines et fait appel, à des donations qui peuvent être financières, techniques, des échanges de groupe de population pour une meilleure connaissance mutuelle et pour l'appui au développement. La coopération décentralisée c'est donc la mise en relation des acteurs non centraux que sont les collectivités locales étrangères, les ONGs, les mouvements associatifs, les groupements sociaux professionnels, le secteur privé classique et communautaire, les associations des pouvoirs locaux, les émigrés etc.

Le premier enjeu de la coopération décentralisée c'est l'enjeu financier, la mobilisation de ressources externes, la participation des populations, le renforcement des capacités.

La Microfinance un outil important dans le processus de développement local.

Accéder au services de microfinance permet au pauvres d'accéder à davantage de renforcement de leur pouvoir qui va au-delà des aspects économiques. Différentes expériences à travers le monde ont clairement montré que la microfinance se renforce en prenant en compte, tout le potentiel concernant les aspects sociaux du développement et les différentes préoccupations des personnes pauvres et marginalisées.

Pris ainsi, la microfinance devient un réel instrument de lutte contre la pauvreté, et de développement local, en visant le secteur éducatif, la question du genre, la question de la mortalité infantile, la santé de la reproduction, la promotion d'un développement soutenable avec un accent particulier sur l'environnement.

La microfinance, permet ainsi d'atteindre les objectifs du Millénum pour le développement, parce qu' au-delà de la question financière et économique, elle aura démontré sa capacité à prendre en compte les questions sociales et de développement.